



ONG Bobaomby Nature Conservation

Termes de référence de consultance

1. Fiche signalétique

Titre étude/consultance :	Elaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'Aire Protégée d'Ampombofofo
Organisation commanditaire :	ONG Bobaomby Nature Conservation
Durée de la mission :	45 jours
Lieu de la mission :	Région DIANA- District d'Antsiranana II, Commune Andranovondronina, Complex Bobaomby, Fokontany Anjiabe, village Ampombofofo
Date des Termes de référence :	16 Janvier 2026

2. Présentation du contexte

2.1. Contexte

Madagascar abrite une biodiversité unique au monde. L'endémicité très élevée de ce capital naturel justifie à elle seule les efforts déployés pour sa conservation. Dans l'océan indien, la grande île est un des spots les plus remarquables du tourisme, notamment écologique voire scientifique. L'écotourisme est à Madagascar le premier mobile des visites et la région DIANA s'inscrit parmi les régions détenant des richesses qui valent le détour.

Lors du Congrès mondial des parcs de Durban en 2003, Madagascar s'est engagé à tripler la superficie de ses aires protégées afin d'atteindre au moins 10 % du territoire national. Cet engagement a conduit à la mise en place du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM) et à l'adoption d'un cadre juridique spécifique, le Code de gestion des aires protégées (COAP). Face aux nouveaux enjeux de conservation et de gouvernance, la refonte de ce code a été adoptée le 26 février 2015. La nouvelle loi élargit les modalités de gestion en favorisant l'implication des communautés locales, des associations, des ONG, du secteur privé et des autorités locales aux côtés de l'État.

Parmi ces ONG, Bobaomby Nature Conservation ou BNC est entrée en scène et a offert un bel exemple d'initiative de gestion d'aire protégée pour préserver le site d'Ampombofofo. Situé à l'extrême nord de Madagascar, dans la côte Est de la commune d'Andranovondronina, ce joyau de la biodiversité a été découvert par les fondateurs de BNC il y a environ une décennie, faisant de l'écotourisme un secteur potentiellement porteur de développement économique dans la commune, mais qui pourrait s'étendre au moyen ou long terme dans la région.

Le site de BNC correspond au classement de « Zone Clé de Biodiversité » MDG-16 Ampombofofo, couvrant environ 6.676,89 hectares dans le fokontany d'Anjiabe, commune rurale d'Andranovondronina, district d'Antsiranana II, plus connu sous le nom de Bobaomby.

Cette région revêt une importance historique, culturelle et symbolique majeure pour les populations du Nord de Madagascar. Les communautés locales vivent principalement de

l'agriculture vivrière et de l'élevage bovin, complétés par la production de charbon de bois qui constitue la principale source de revenus des ménages et répond à une demande croissante de la ville d'Antsiranana.

Afin d'assurer une meilleure gestion forestière, des dispositifs d'aménagement et de contrôle ont été mis en place avec l'appui du GIZ-PAGE II et du VOI MITIA. Les populations locales Antakarana « Anjoaty », très attachées à leurs traditions, jouent également un rôle important dans la protection de l'environnement à travers leurs tabous, interdits et sites sacrés.

Toutefois le site est confronté à un défi majeur en lien avec l'arrivée de producteurs de charbon de bois extérieurs à la zone, qui ne respectent ni les règles de gestion ni les structures organisationnelles établies, compromettant ainsi la durabilité des ressources naturelles. Les populations de nature respectueuses de la biodiversité, face à ces pratiques qui sont lucratives, sont à risque de basculer dans les mêmes pratiques dommageables, la tentation d'améliorer leurs conditions socio-économiques étant susceptible de devenir trop forte.

2.2. BNC

L'ONG Bobaomby Nature Conservation est une ONG créée en 2017 sous l'initiative de jeunes Malagasy, bénéficiaires de programme de Mandela Washington Fellowship. L'équipe fondatrice a découvert les richesses en biodiversité de la zone Bobaomby et y a travaillé dès lors, depuis 2017, dans le but de les sécuriser et les préserver par un développement d'une filière économique basée sur l'écotourisme communautaire.

BNC s'est basée sur le texte du document « yearbook-économique » Madagascar-2021 qui a décrété que « l'application de la convention sur la biodiversité biologique est reflétée à travers la prise en compte de la biodiversité comme source de financement durable pour le développement local, à la fois dans le plan national d'action pour l'environnement (PNAE) et dans le document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), mais aussi dans les plans communaux et régionaux de développement (PCD/PRD) ».

En 2021, BNC a débuté une collaboration avec le VOI MITIA et la Commune Rurale d'Andranovondronina pour la gestion participative de cette zone en tant que site écotouristique communautaire dénommé « Manäfy » par un (Arrêté No 003/C. R/ANDR/21).

Cet arrêté marque la reconnaissance et l'autorisation officielle délivrée par la commune concernant la cogestion des 6,676,89 ha en projet écotouristique communautaire.

3. Présentation du projet

La consultance faisant l'objet des présents TDR, est sollicitée dans le cadre du projet intitulé « **Renforcement des compétences pour la gestion pérenne du site écotouristique Communautaire « Manafy » à Ampombofofo – Commune rurale Andranovondronina** », mis en œuvre par BNC et financé par la GIZ.

L'objectif global est formulé comme suit : « les communautés riveraines du site d'Ampombofofo accèdent à de meilleures conditions de vie et deviennent des acteurs clés de la protection de leur environnement naturel à travers l'écotourisme communautaire ».

Les résultats escomptés du projet concerné par cette consultance sont les suivants :

- O1 - Professionnalisation des communautés locales en métier de l'Écotourisme.
- O2 - Mise en place des offres et produits écotouristiques favorables pour la conservation de la Biodiversité et sources de revenu de la population riveraine.
- O3 - Renforcement des capacités de BNC en tant que Cogestionnaire du site écotouristique Ampombofofo.

L'élaboration du PAG est inscrite parmi les activités de ce projet.

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les membres de la VOI MITIA et les membres de l'Association d'accueil villageois de l'écotourisme dénommé « Zetompiny ».

4. Présentation de la consultance

4.1. Pourquoi cette consultance ?

Les ressources naturelles du site subissent des pressions et de nombreuses espèces de faune et flore sont classées en danger, voire en danger critique pour certaines (dans la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation ou UICN). Dans un contexte socio-économique difficile et sous l'influence négative d'acteurs externes aux communautés, l'engagement autrefois sans faille des populations riveraines dans la conservation de la biodiversité est ébranlé. BNC souhaite, de ce fait, répondre au besoin d'appui en développement économique, en tant que condition sine qua non de la préservation de la biodiversité, et ce, en se tournant vers l'élaboration d'un Plan d'Aménagement et de gestion ou PAG.

La loi n° 2015-005 portant refonte du Code des aires protégées définit le plan de gestion (PAG) comme un document technique de référence qui précise les actions et mesures à mettre en œuvre par l'ensemble des acteurs impliqués dans la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles. Il constitue un cadre décisionnel stratégique et évolutif, permettant d'articuler la conservation de la biodiversité, les activités socio-économiques et la participation active des communautés locales vivant à l'intérieur et aux abords des aires protégées, tout en favorisant leur intégration sociale et économique. L'élaboration du PAG traduit ainsi l'engagement de BNC à appliquer les meilleures pratiques de conservation et de valorisation de la biodiversité de l'aire protégée d'Ampombofofo.

Les actions qui seront proposées dans le cadre de ce PAG et qui fait l'objet de cet appel à consultance contribueront à instaurer de manière holistique la sécurisation et la valorisation du site tout en tenant compte des attentes et besoins des communautés locales cogestionnaires du site.

4.2. Objectif de la mission

L'objectif de cette consultance est la conception d'un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du site d'Ampombofofo, afin de guider la mise en œuvre d'actions concrètes, concertées et durables de conservation et de valorisation des ressources naturelles.

Ce document devrait servir potentiellement de référence pour les différentes parties prenantes dans la mesure où ces actions peuvent être intégrés dans le plan de développement local ou plan communal de développement ou dans les plans sectoriels des services techniques concernés.

4.3. Localisation

La consultance porte sur le site écotouristique sis à Ampombofofo, Fokontany Anjiabe, commune rurale d'Andranovondronina, district d'Antsiranana II, région DIANA.

4.4. Population cible

Les personnes et institutions concernées directement ou indirectement sont :

- Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers sa Direction régionale à Diana
- Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat à travers sa Direction régionale à DIANA.

- Les responsables des collectivités territoriales décentralisées (fokontany, commune, district, région)
- Les opérateurs touristiques et économiques contribuant dans le secteur touristique,
- Les organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la protection de l'environnement et du tourisme, BNC y compris
- Les communautés rurales cogestionnaires de l'aire protégée

4.5. Méthodologie attendue

Le ou la consultante retenu(e) devra proposer une méthodologie détaillée pour l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG). Cette méthodologie présentera le cadre conceptuel de la mission, les approches et outils à mobiliser, ainsi que le chronogramme de mise en œuvre.

Les grandes étapes de la démarche méthodologique devront notamment inclure :

- La conception, l'élaboration et la validation des outils de collecte des données et informations
- La recherche et l'analyse documentaire ;
- La collecte des données sur le terrain ;
- Le traitement et l'analyse des données recueillies, suivis de la rédaction du rapport ;
- L'organisation d'un atelier de restitution et de validation du rapport.

La méthodologie proposée devra être soumise à l'approbation du comité de suivi. À cet effet, une réunion de cadrage sera organisée avec le consultant afin de s'assurer de la bonne compréhension des termes de référence et de valider la méthodologie proposée.

4.6. Principes éthiques

Le/la consultant(e) et toutes les personnes impliquées dans cette consultance doivent respecter et garantir l'application des principes éthiques suivants :

- 1/ les activités liées à la mission sont sans danger pour les participants impliqués ;
- 2/ des mécanismes pour garantir la confidentialité des données et des informations sont mis en place ;
- 3/ les personnes impliquées dans la réalisation et le suivi de la consultance sont effectivement des experts et des professionnels ;
- 4/ chaque participant donne son consentement pour participer aux activités occasionnées par la consultance.

4.7. Temps disponible pour la réalisation de l'étude/ recherche

La consultance débutera à la signature du contrat, à titre indicatif dans le courant du mois de février 2026 pour une durée maximale de 45 jours incluant le temps de rédaction, de révision et de remise du rapport final.

4.8. Budget

Le budget global de cette étude est compris entre 20 000 000 à 30 000 000 Ar (il comprend les coûts relatifs à l'atelier de restitution qui sera pris en compte par le/la consultant (e) dans son devis).

5. Mission demandée

5.1. Objectifs spécifiques de la consultance

De manière plus spécifique, la mission attendue du/de la consultant.e consistera à :

- inventorer, décrire et analyser les potentialités biologiques du site, notamment les ressources végétales, floristiques, fauniques et halieutiques ;
- caractériser le contexte humain, les dynamiques sociales locales et leurs interactions avec les ressources naturelles, en identifiant les pressions anthropiques existantes et potentielles exercées sur les écosystèmes ;
- analyser les principales problématiques liées à la gestion des ressources naturelles, en tenant compte des facteurs favorables et contraignants à une gestion rationnelle et durable ;
- identifier les axes d'intervention et des activités pertinentes permettant à la commune et aux cogestionnaires de faire une gestion durable des ressources de ces écosystèmes et de s'impliquer dans la protection et la valorisation des ressources ;
- élaborer une planification pluriannuelle des actions assortie d'une budgétisation ;
- proposer des normes et règles encadrant l'utilisation des ressources naturelles après l'adoption du PAG ;
- formuler des recommandations visant à garantir une mise en œuvre efficace du PAG et une gouvernance participative impliquant l'ensemble des parties prenantes, y compris le dispositif de suivi-évaluation.

5.2. Les résultats attendus de la mission

À l'issue des démarches auprès des différentes parties prenantes et les descentes sur le terrain, les résultats attendus sont l'élaboration d'un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du site forestier d'Ampombofofo comprenant :

- une analyse des potentialités et des contraintes liées à la conservation de la biodiversité, accompagnée d'une cartographie détaillée ;
- une meilleure connaissance de l'environnement humain, des dynamiques sociales et de leurs interactions avec les ressources naturelles, notamment des pressions anthropiques exercées sur la forêt ;
- un plan d'action quinquennal budgétisé pour la gestion durable des ressources naturelles de ces écosystèmes ;
- un ensemble de normes et de règles régissant l'utilisation des ressources naturelles après l'adoption du PAG ;
- des recommandations opérationnelles pour une mise en œuvre efficace du PAG, incluant un dispositif de suivi-évaluation participatif.

5.3. Les tâches du/de la consultante

Il est attendu du/ de la consultant.e de :

- mener une campagne d'information et procéder à l'identification des acteurs concernés ;
- collecter les données auprès des acteurs locaux, des institutions nationales et internationales, ainsi que des projets et programmes en cours ;
- réaliser des diagnostics participatifs préalables dans les villages ciblés ;
- organiser et animer des ateliers de restitution des résultats des diagnostics et de planification participative au niveau des villages;

- traiter et analyser l'ensemble des données recueillies conformément à la méthodologie validée avec l'équipe de suivi de l'étude lors de la réunion de cadrage ;
- élaborer le Plan d'Aménagement et de Gestion des forêts galeries de la commune d'Andranovondronina sur la base du guide méthodologique disponible au niveau de BNC.

5.4. Les livrables

Les livrables sont les suivants et sont à rendre dans les délais indiqués ci-dessous :

	Livrables	Destinataires	Diffusion	Délais de livraison
1-	Un rapport de démarrage (qui présente la compréhension des TDR et les détails de la méthodologie et du chronogramme)	Comité de suivi	Interne	Au plus tard 3 jours après la signature du contrat
2-	Les outils de collecte de données finalisés	Comité de suivi	Interne	Au plus tard 3 jours après la signature du contrat (à joindre avec le rapport de démarrage)
3-	Un rapport provisoire de l'étude, en version électronique	Comité de suivi	Interne	30 jours après la signature du contrat
4-	Un rapport final de l'étude, en version électronique et en version physique (2 exemplaires, annexes inclus)	Comité de suivi, Bailleurs, Partenaires	Interne et Externe	1 semaine au plus tard après réception des retours du comité de suivi sur le rapport provisoire. Avant l'atelier de restitution.

Le consultant accepte la possibilité que BNC reproduise la proposition méthodologique et utilise les outils développés dans d'autres contextes et projets.

5-4- Les mécanismes de communication et de suivi entre le consultant et les commanditaires

Le consultant retenu travaillera sous l'autorité du comité de suivi constitué par :

- Le Président ;
- La Coordonnatrice ;
- Le Responsable Technique de l'ONG BNC ;

6. Profil recherché

6-1- Profil recherché

L'étude sera confiée à un ou une consultant.e ou à un groupe de consultant.e.s pluridisciplinaires.

6-2- Expertise recherchée

- Obligatoire :
 - Profil d'environnementaliste dotée d'un diplôme de Master ou son équivalent et spécialiste dans la gestion des ressources naturelles

- Expérience confirmée d'au moins cinq (05) années dans le domaine du développement rural, de la gestion des ressources naturelles et des changements climatiques
- Expérience avérée d'au moins 05 années dans l'élaboration de documents similaires aux PAG;
- Excellentes capacités rédactionnelles et une capacité avérée dans le rapportage
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique ;
- Expérience prouvée dans les méthodes de collecte, traitement et analyse de données qualitatives et quantitatives
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'écriture démontrées (fournir la liste des publications)
- Maîtrise des langues de travail (Malagasy, Français) à l'écrit comme à l'oral.
- Excellente connaissance des écosystèmes littoraux, des communautés et des contextes socio-économique, politiques, environnementaux et culturels.
- Maîtrise du SIG/cartographie, bonne connaissance des outils de collecte et de traitement des données cartographiques appliquée à la gestion des ressources naturelles
- **Souhaitée :**
 - Expérience conseillée dans la conduite d'enquêtes auprès de personnes aux profils disparates, dont celles avec des niveaux d'étude très bas
 - Capacité d'adaptation à un contexte de terrain difficile et au multiculturalisme
 - Capacité à travailler en lien avec des acteurs publics et associatifs
 - Connaissance de la région ciblée
 - Fortes capacités de communication

7. Modalités de candidature

Les réponses pour la présente mission devront comporter :

- **Sur le/la consultant.e :**
 - Un curriculum vitae (formation, expériences dans les domaines mentionnés, listes des publications principales)
 - Des références antérieures
 - Une lettre de motivation
- **Sur la proposition technique :**
 - Une proposition méthodologique pour conduire cette mission, incluant à minima : Compréhension des enjeux de l'étude et des termes de référence, partie introductive avec mise en contexte de l'étude, état de l'art sur la problématique ; présentation des objectifs de l'étude (général & spécifiques), avec population ciblée, localisation ; présentation du cadre méthodologique détaillé
 - Un calendrier, détaillant clairement les étapes liées à la mise en place, la réalisation, le suivi et la valorisation de l'étude/recherche et le temps nécessaire pour couvrir leur réalisation
- **Sur la proposition financière**
 - Incluant à minima, le détail des honoraires de consultance et des coûts opérationnels de l'étude/recherche (déplacements, hébergement, per diem des enquêteurs, matériels...).
 - Incluant l'organisation d'un atelier de restitution.

8. Critères de sélection

La sélection des consultant.e.s sera faite sur la base du rapport qualité /coût. Ils seront évalués au moyen d'un système de notation technique/financière.

Critère	Nombre de points	Total points
Proposition technique		80
Qualifications (formations, certificats et diplômes) en adéquation avec la mission	/ 15	
Expériences pertinentes / similaires	/ 15	
Ressources humaines techniques mobilisées	/ 10	
Compréhension des TDR, cohérence et clarté de la méthodologie, dont l'organisation du prestataire	/ 30	
Cohérence du chronogramme avec les termes de référence	/ 10	
Proposition financière		20
TOTAL		100

9. Dépôt de dossier

Le dossier de candidature est à déposer **en version physique dans un pli fermé** avec comme mention : « Offre PAG-BNC » avec **comme destinataire** Le Président du Conseil d'Administration du BNC à **l'adresse suivante** : BP 161 Bd Missionner, Enceinte Cercle Mess, Mixte Place Kabary **ou par email** à recrutement@bobaombynatureconservation.org , avant Dimanche le 15 Février 2026 à 17h 00.